

ABONNEMENT

Par année 35.00
Pour six mois 18.00
Pour quatre mois 12.00
Edition Hebdomadaire 01.00

Administration et Rédaction, 824, Rue Sherbrooke.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

Ottawa, 10 Déc. 1886

NOTES POLITIQUES

L'Assemblée des électeurs conservateurs tenue à Alexandria, hier, sous les auspices de l'Association Conservatrice du comté de Glengarry a été un grand succès.

M. R. R. McLennan, président de l'Association et candidat pour la Législature d'Ontario, présidait, accompagné des orateurs de l'occasion l'honorable J. S. D. Thompson, M. McMaster, M. P., le populaire représentant de la Chambre des Communes, M. W. R. Meredith, M. P., l'honorable J. A. Chapleau, et l'honorable George E. Foster.

Dans ses remarques à l'ouverture de l'Assemblée M. McLennan fit allusion à la conduite inconvenante du parti libéral, et M. McMaster venant ensuite, dénonça nombre de faussetés mises au jour par les organes libéraux, à la grande joie de ses auditeurs.

Le résultat de l'assemblée a prouvé que M. McLennan, le 28 courant, et M. McMaster aux prochaines élections fédérales seront élus par de fortes majorités.

Les discours des trois ministres et de M. Meredith ont aussi été très éloquentes. En la personne de M. McMaster, Glengarry possède un représentant dont il a droit d'être fier. Il s'est montré plus d'une fois digne de la confiance que ses électeurs avaient en lui et nul doute que lorsque le temps sera venu de le réélire ses électeurs ne manqueront pas de lui accorder leur faveur.

Les élections provinciales dans le Manitoba ont eu lieu hier. Il y a 17 conservateurs élus, 12 libéraux et 2 indépendants. Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'un nombre des élus se trouve M. James Prendergast, autrefois de Québec, et maintenant rédacteur du Manitoba, à St Boniface. M. Prendergast représente la division de La Vérandrye.

CONSEIL DU COMTE D'OTTAWA

A une assemblée générale du conseil du comté d'Ottawa, tenue en la cité de Hull, le jeudi 9 décembre 1886, sous la présidence de Son Honneur le Préfet N. E. Cormier, étaient présents les conseillers suivants: James McLaren, maire de Buckingham (village); John McLaurin, Templeton; T. A. Stevenson, maire de Wakefield; C. Maxwell, maire de Hull Sud; H. M. McLean, maire de Earley; Luke Heney, maire de Aylwin; Dr Longpré, maire de Papineauville; L. R. Poulin, maire de N. D. de Bonsecours; L. P. Sylvain, maire de la Pointe à Gatineau; Nicholas Chéné, maire de Hartwell; Jas. McFaul, maire de Buckingham (township); Jas. McCaber, maire de Blake, W. H. et Bgelow; Patrick Murtagh, maire de Hull Ouest; L. D. Fortin, maire de Montebello; George Beihler, maire de Mulgrave et Derry; Antoine Carie, maire de Bouchette; J. A. Dauvissat, maire de Suffolk; J. A. Beihler, maire de Lochaber et Gore; Cyr. Laframboise, maire de l'Ange Gardien; Ed Harper, maire de Portland; Michael Lavel, maire de St Malachie; George McGown, maire de

Ponsonby; George Edward, maire de Thurso; D. Desjardins, maire de Ripon.

Proposé par le conseiller John McLaurin, secondé par le conseiller J. A. Stevenson, que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées.—Adopté.

Proposé par M. James McLaren, secondé par H. M. McLean: Qu'une demande par écrit soit faite par le préfet au nom du conseil aux municipalités et personnes qui ont reçu des argents du fonds de l'indemnité seigneuriale, non en accord avec les termes du Fidei Commis ou conditions d'après lesquels l'argent a été donné à ce conseil par le gouvernement fédéral, demandant à telles municipalités ou personnes le remboursement des argents à cette corporation dans l'espace de deux mois de la date de telle demande, et en cas de défaut de tel remboursement que Son Honneur le préfet fasse rapport à la prochaine séance régulière du conseil pour décider quelle action prendre.

Pour la motion: MM. James McLaren, John McLaurin, C. Maxwell, L. Heney, Dr Longpré, L. R. Poulin, L. P. Sylvain, H. Chéné, D. Desjardins, L. D. Fortin, G. Edwards, G. Beihler, J. A. Dauvissat, N. Chéné, C. Laframboise, J. A. Beihler, J. McFaul, Ed Harper, H. Lavel, C. McGown.

Contre: Pat Murtagh, T. A. Stevenson.

Proposé par L. R. Poulin, secondé par N. Chéné: Qu'un comité composé du préfet, de l'aviseur légal, des conseillers James McLaren et L. P. Sylvain soit nommé pour s'enquérir de la différence entre le montant rapporté comme payé par la Banque d'Ottawa sur le fonds de l'indemnité seigneuriale et les résolutions du conseil autorisant les paiements, et de faire rapport à la prochaine assemblée du conseil.—Adopté.

Proposé par le conseiller Stevenson, secondé par le conseiller Laframboise: Que la pétition de certains contribuables de la municipalité de Hull ouest au sujet de l'entretien du pont de la rivière Gatineau aux Rapides Farmers soit rejetée pour la seconde et dernière fois.—Adopté.

M. l'aviseur légal donne sa décision que la cité de Hull est responsable pour sa part de frais encourus dans la cause de la compagnie du chemin de fer M. O. et O. vs le comté d'Ottawa.

Proposé par le conseiller J. McLaurin, secondé par le conseiller P. Murtagh: Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à préparer un état du jugement pour la somme de \$100 de dommages avec intérêt et frais, rendu contre la corporation du comté d'Ottawa et de donner à la corporation de la cité de Hull l'avis de trois mois requis par l'article 82 du code municipal, lui demandant de payer au comté d'Ottawa sa part proportionnelle du montant du dit jugement en principal, intérêts et frais.—Adopté.

Proposé par le conseiller McLaurin, secondé par le conseiller L. D. Fortin: que la demande des townships Bowman et Villeneuve soit remise à la prochaine assemblée, vu que le conseiller Rhéaume est absent.—Adopté.

Au sujet de la question de la dette de l'ex-secrétaire-trésorier du conseil, Son Honneur le préfet fait savoir qu'il a donné instruction à l'aviseur légal du conseil de procéder contre le dit ex-secrétaire-trésorier et ses cautions. Le préfet porte aussi à la connaissance du conseil que le comté d'Ottawa est poursuivi par J. H. Clément pour la somme de \$66.15 payée à l'ex-secrétaire-trésorier le 4 mars 1885 sur une vente de terrain pour taxes municipales.

M. le conseiller Dauvissat donne avis de motion qu'à la prochaine séance il demandera remise des fonds revenant au canton d'Addington sur le fond d'indemnité seigneuriale.

Proposé par M. le conseiller Murtagh, secondé par M. le conseiller Stevenson: qu'un comité composé de Son Honneur le préfet, des conseillers John McLaurin et L. P. Sylvain ait une entrevue avec le maire de Hull au sujet de l'emplacement offert pour la construction d'un bureau d'enregistrement, d'obtenir les plans déjà faits pour ce bureau et de faire rapport au conseil.

Que le même comité soit autorisé à conclure un bail d'un an avec M. Graham, après avoir obtenu de lui de faire les réparations qui seront jugées nécessaires.

Pour: MM. Murtagh, Stevenson, Sylvain, Desjardins, Harper, Fortin, Edwards, McFaul, McCabe, Laframboise, Lavel, G. Beihler—12

Contre: MM. Heney, Longpré, Dauvissat, H. Chéné, J. Beihler, L. R. Poulin—6 M. McGown ne vote pas.

Proposé par le conseiller Murtagh, secondé par le conseiller Stevenson: Que la motion du mois de juin 1886 ordonnant au conseil de comté de rembourser dix piastres payées illégalement à l'ex-secrétaire-trésorier soit mise à effet et l'argent soit payé et remis à William Steele, inspecteur des chemins.—Adopté.

M. Sylvain donne ici lecture d'une pétition des habitants du village de la Pointe à Gatineau demandant la nomination d'un surintendant spécial au sujet d'un chemin dont l'entretien se trouve à tomber sur les épaules de deux cultivateurs seulement.

Proposé par le conseiller H. Chéné, secondé par le conseiller Poulin, que les réclamations de Madame Washburne soient rejetées.—Adopté.

Proposé par le conseiller McCabe, secondé par le conseiller Heney, que le préfet soit par le présent autorisé à pourvoir au paiement de la balance due aux townships unis de Bowman et Villeneuve sur le fonds d'indemnité seigneuriale, la dite balance devant être payée au maire des dits townships.—Adopté.

Proposé par le conseiller McFaul secondé par le conseiller Heney, que la requête de P. T. Desjardins, comme surintendant spécial soit accordée et comme tel soit autorisé à faire l'acte de répartition dans le délai de trente jours et que le bill de frais dans cette affaire lui soit payé.

Proposé par le conseiller McGown secondé par le conseiller Chéné que le compte de M. Labelle soit réduit à \$10 et celui de M. Sylvain à \$6.—Adopté.

Proposé par le conseiller Sylvain secondé par le conseiller Chéné que la pétition des habitants du canton Marchand soit acceptée et que le dit township soit érigé en municipalité sous le nom de municipalité du Canton Marchand, et que le préfet et le secrétaire-trésorier soient par le présent autorisés à donner à la dite municipalité les avis nécessaires aux frais de la dite municipalité.—Adopté.

Proposé par le conseiller Fortin secondé par le conseiller N. Chéné que l'index qui est actuellement dans les bureaux d'enregistrement demeurera la propriété du régulateur et jusqu'à ce que la décision soit soumise à l'aviseur légal.—Adopté.

Minnie Hauk

La salle du Grand Opéra était remplie hier soir jusqu'aux dernières banquettes pour la deuxième représentation de l'artiste éminente Minnie Hauk.

Le programme consistait en partitions d'opéras des grands maîtres qui ont été rendues avec un talent admirable. Dans "Carmen" Mde Minnie Hauk s'est montrée dans toute sa force; elle a été vivement applaudie dans le pas qu'elle a dansé avec un entrain et un talent surprenant.

"La Favorite" et "Il Trovatore" ont aussi été rendus avec tout le talent artistique que l'on pouvait espérer des étoiles qui composent la compagnie de Mde Minnie Hauk.

Les intermèdes ont été remplis par des selections sur piano par le chevalier de Kotski. La loge de droite était occupée par sir John et lady Macdonald.

En somme, la représentation d'hier soir a été le grand événement de la saison et il en sera parlé longtemps.

Nous apprenons avec plaisir qu'à la demande expresse du public d'Ottawa, Mme Minnie Hauk a consenti à donner une matinée demain, à 2 heures, au Grand Opéra. Ce sera la dernière occasion d'entendre l'artiste dont le nom, depuis quelques jours, est dans toutes les bouches, et qui mérite à plus d'un titre la grande renommée dont elle jouit.

M. Griffin, l'homme aux pastilles indiennes pour le rhume a décidé de donner cent soixante-dix piastres (\$170) en présents additionnels dans les candies, samedi soir, au No 61, rue Rideau; les prix consistant en un prix de \$100, un prix de \$50 et un prix de \$20.

Avis à ceux qui désireraient essayer leur chance!

Vous pouvez toujours avoir de bonnes marchandises à meilleur marché que partout ailleurs au magasin de P. Koch.

NUMERO DOUBLE.

En conséquence de l'encouragement que nous recevons du public annonceur et afin d'engager nos souscripteurs à nous continuer leur patronage, nous allons donner pendant le mois de décembre un numéro double de huit pages tous les samedis, auquel contribueront nos meilleures plumes. Nous sommes aussi à prendre des arrangements pour mettre au jour prochainement, notre journal de la même grandeur que les grands journaux de Québec et Montréal. Que chacun de nos abonnés actuels fasse connaître cette amélioration à ses amis.

AUX HOMMES D'AFFAIRES

Voici le temps du commerce et il est du devoir de chaque marchand de faire connaître au public acheteur d'Ottawa et de Hull les marchandises et bons marchés qu'il peut leur offrir. Le meilleur moyen à prendre pour atteindre ce but est d'annoncer dans notre journal, le seul qui ait une circulation quotidienne considérable dans les deux villes d'Ottawa et de Hull. Bureaux: 524 rue Sussex, Ottawa, et 166 rue principale, Hull. Impressions de toute sorte promptement exécutées.

Libre Echange.

La réduction du revenu et l'abolition des timbres sur les médecines brevetées ont grandement bénéficié aux acheteurs tout en soulageant les fabricants. Ceci est surtout le cas avec les préparations Green's August Flower et Bosche's German Syrup, car la réduction de 36cts par oz. a été employée pour augmenter la capacité des bouteilles contenant ces remèdes, donnant ainsi un cinquième de médecines de plus dans les bouteilles à 75cts. Le August Flower pour la Dyspepsie et affections du foie, et le German Syrup pour les rhumes et troubles des poudrons, ont peut-être la plus forte vogue d'aucune médecine dans ce monde. L'avantage de plus grandes bouteilles sera apprécié par les malades dans chaque ville ou village du monde civilisé. Les bouteilles échantillons à 10cts sont les mêmes.

Livres de lecture pleins pour le mois

Le Mois des Ames du Purgatoire; Exercices pieux en faveur des Ames du Purgatoire; Le Purgatoire, par le Père Munford; Matinées des Mères en Deuil; Les dernières Prières, par la comtesse de Flavigny; Manuel de la Bonne Mort; Le Purgatoire, par Ste Catherine de Gènes; Manuel de l'Heure Sainte; Un Aide dans la Douleur; Le Crucifix, le plus beau des livres; Horloge de la Passion; L'Âme sur le Calvaire; Livres de Méditations—En vente chez P. C. Guillaume, rue Sussex.

MARCHE D'OTTAWA

Table of market prices for various goods including flour, grain, oil, and other commodities as of December 7, 1886.

EMPLOI DEMANDE—Un homme désirant se rendre généralement utile demande une situation, s'adresser au bureau du Canada.

A VENDRE—Deux chevaux à bas prix, dont un de travail et l'autre pour voiture de promenade ou "express." Pour plus amples informations s'adresser à l'Étal 21, Marché By.

29 nov. 1886—1m.

LA GRANDE VENTE

MOITIÉ PRIX

WOODCOCK

D'Articles de Modes, Plumes, Dentelles et articles de godts

est commencée ce matin (JEUDI) VENTE SANS RESERVE

Pour de bons marchés, Venez à bonne heure et voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

PELLETIERIES I PELLETIERIES.

L'HIVER EST ARRIVÉ!

GRAND ASSORTIMENT

Capots en Fourrures, Casques, Gants, Mitaines, POUR TOUS LES GOUTS; Collets de Manteaux, Manchons, garnitures en Loutre, etc., etc., Pour Dames et Messieurs,

J. COTE, 12 Rue Rideau

PROVINCE DE QUÉBEC } District d'Ottawa } COUR SUPERIEURE, No. 136.

Dame Clotilde Brazou du Township de Masham, dans le District d'Ottawa épouse d'Alfred Meunier, cultivateur du même lieu, dûment autorisée à ester en just ce

vs Demanderesse. Le dit Alfred Meunier, cultivateur du même lieu Défendeur.

Une action en séparation de corps et de biens a été instituée en cette cause le vingt six de novembre courant.

ROGION et CHAMPAGNE, Avocats de la Demanderesse, Aylmer, 27 Novembre, 1886.

AGREABLE POUR LES DAMES!

Articles de Modes donnés pour rien durant les Fêtes de NOEL et du JOUR DE L'AN!

L'Assortiment immense et varié d'articles de Modes et de fantaisie pour Dames, vendu à MOITIÉ PRIX.

Mlle A. McDonald

Magasin Parisien de Modes 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York

Aux Electeurs DE LA CITE D'OTTAWA

MESSIEURS.— A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada. J'appuierai comme j'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judicieuse duquel le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable. Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attendrai votre décision avec toutes les égards de la reconnaissance comme appréciation de la faveur et confiance que vous avez si généreusement manifestées à mon égard au sujet de cette haute et honorable position. J'ai l'honneur d'être Messieurs Votre obéissant serviteur Wm. G. PERLEY Ottawa 16 nov. 1886—1m

B. G.

Première insertion, par ligne.... 1.00-10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.08
Une fois la semaine..... 0.03
Avis de Naisance, Mariage ou Décès 50

La Société de Publicité, PROPRIÉTAIRE.

PARDESSUS.

117 Pardessus pour hommes et garçons seront vendus cette semaine à des prix bien bas.

Conditions comptant. Strictement un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie.

150, 152, 154, rue Sparks.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur 'Argand

Pouvoir d'éclairage sans précédent Lumière égale à aucun lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prendra cheminée ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très économiquement et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres brûleurs, est éliminée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc., 114 rue Rideau Ottawa, 4 nov. 1885—

TRENTE JOURS SEULEMENT

COMMENÇANT JEUDI NOIR, 18 NOVEMBRE 1886

PASTILLES INDIENNES DE GRIFPIN POUR LE RHUME, Au No. 61, Rue Rideau.

Afin de bien annoncer ces Pastilles Indiennes nous pourrions vous offrir en prix variant de 10 centimes à \$20. Vente de l'après-midi—Portes ouvertes à 2 heures. La vente commença à 2 30 heures. Valeur du soir—Portes ouvertes à 7 heures, la vente commença à 7 15 hrs.

Portes ouvertes à 5 heures, la vente commença à 5 15 hrs.

Adresses: J. GRIFPIN, 61 rue Rideau, Ottawa.